

Orientation 9 Conserver et rendre accessible les sources de l'histoire

Orientation 9 Conserver et rendre accessible les sources de l'histoire

Mesures contractuelles permettant d'atteindre cette orientation

Mesure de connaissance et de préservation

"Inventorier et préserver les traces d'activités et d'occupation humaine."

page 105

Référence ID de l'article : #1155

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-01 14:14